

23.05.2006 - 11:32 Uhr

Ligue pulmonaire: La politique suisse de prévention du tabagisme évolue

Berne (ots) -

- Indication: Une liste des réglementations légales dans les cantons peut être téléchargée en format pdf sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100002066> -

La Journée mondiale sans tabac aura lieu le 31 mai. Dans de nombreux pays européens, la publicité pour le tabac a déjà disparu, et fumer est interdit dans les bâtiments accessibles au public. La Suisse agit enfin dans ce sens. Ces expériences à l'étranger sont en effet toutes positives.

Un poison mortel dans notre air

Fumer est en Suisse la cause de mortalité la plus fréquente entre celles évitables. Les maladies liées à la consommation de tabac n'entraînent toutefois pas seulement une mort prématurée mais aussi une qualité de vie amoindrie pendant de nombreuses années. En outre, quiconque inhale involontairement l'air pollué par la fumée du tabac doit subir des conséquences pour sa santé. Le tabagisme passif ne se contente donc pas d'être une gêne, il rend malade et tue.

L'engagement de la Ligue pulmonaire

Depuis des années, la Ligue pulmonaire exige et encourage une prévention efficace du tabagisme. Les mesures non coercitives n'ayant que rarement eu du succès, elle soutient également des réglementations de protection de la jeunesse et de protection contre le tabagisme passif aux niveaux national et cantonal (prévention structurelle).

Les mentalités semblent enfin avoir évolué en Suisse. Dans près de la moitié des cantons, des restrictions de la publicité en faveur du tabac et des interdictions de vente des produits du tabac aux mineurs ont été décidées voire déjà mises en application. Des progrès sont également à constater en matière de protection contre le tabagisme passif. Le 12 mars 2006, les Tessinois se sont prononcés à près de 80 pour cent et avec une participation supérieure à la moyenne en faveur de restaurants et de bars non fumeurs. Le Tessin est ainsi le premier canton à introduire une réglementation conséquente de protection contre le tabagisme passif. Ces mesures sont aujourd'hui une évidence dans de nombreux pays d'Europe et outre-Atlantique, sans que cela n'ait entraîné d'aggravation du chômage ou de désertion des restaurants. Avec son initiative parlementaire pour la " Protection de la population et de l'économie contre le tabagisme passif ", le Conseiller national Felix Gutzwiller (PRD, canton de Zurich) a veillé à ce qu'une réglementation voie le jour au niveau national.

Saviez-vous...

- que la fumée de tabac se compose d'un mélange mortel de plus de 4000 substances chimiques susceptibles d'engendrer plus de 40 cancers?
- qu'en Suisse, environ 8 000 individus meurent chaque année des suites du tabagisme? Que c'est là deux fois plus que le nombre total de décès dus aux accidents de la route, à la consommation de drogues illicites, au SIDA, aux meurtres et aux suicides ensemble?
- que chaque jour en Suisse, une non-fumeuse ou un non-fumeur meurt des suites du tabagisme passif? Que le tabagisme passif peut provoquer les mêmes types de cancers que le tabagisme actif?

Contact:

Madame C. Zosso, Directrice
Ligue pulmonaire suisse

Südbahnhofstrasse 14c
3000 Berne 14
Tél. +41/31/378'20'50
Fax +41/31/378'20'51
Internet: <http://www.liguepulmonaire.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100510068> abgerufen werden.